



URGENT: factures de cantine non réglées

publié le 03/03/2016

Pour les retardataires, merci de songer au paiement de la facture de cantine, car la fin du trimestre approche.

Si vous avez des difficultés ou souhaitez un report de délai, merci de me contacter impérativement.

Je vous rappelle que la commission de fonds social a lieu le jeudi 17 mars, et que vous pouvez retirer un dossier dans mon bureau.

En vous remerciant.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.